

Verodur-satina

Dispersion haute performance satinée

Propriétés

Dispersion synthétique satinée après séchage pour la protection de revêtements de sol dans les zones exigeant des surfaces mates antidérapantes, par exemple dans les maisons de retraite. Le pouvoir garnissant élevé de Verodur-satina permet de redonner un aspect impeccable à des surfaces anciennes usées après seulement quelques applications. Grâce à sa formulation spécifique, une première application est possible après un court temps de séchage des revêtements. On obtient un coefficient antidérapant entre 0,4 et 0,6 μ conforme à la norme allemande DIN 18032, partie 2 (confirmé par un organisme habilité indépendant). Verodur-satina répond ainsi aux exigences requises pour les sols de gymnase.

Composition

Dispersion synthétiques, cires dures de polyéthylène, solvants hydrosolubles, résines à fort pouvoir mouillant.
pH produit concentré : env. 8

Domaine d'application

Pour revêtements de sol décapés résistant à l'eau comme : PVC, caoutchouc, linoléum, pierre poreuse naturelle ou reconstituée, etc.
Pour les revêtements avec couche d'usure en polyuréthane ou polyéthylène, effectuer un test d'adhérence avant toute application.

Application

Agiter le bidon avant utilisation ! Après un décapage et un court temps de séchage, appliquer le produit pur, par exemple avec une frange. Éviter de laisser sécher le produit dans la frange. Refermer le bidon immédiatement après utilisation.

Pour obtenir un résultat optimal, appliquer le produit à l'aide d'une frange velours rase.

Traitement de base sur revêtements décapés :

Selon la porosité du revêtement, 2-3 applications à environ 30 minutes d'intervalle seront nécessaires.

Lors de la première application sur un sol très poreux, appliquer 40-45 ml par m².



DIN 18032

Protection

24.06.2014 22.07.2015

Consommation par m²

Traitement de base : 25-35 ml par application



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

Produit non destiné au consommateur final selon 1999/44/CE art. 1.

Conditionnement

Carton de 2 bidons de 5 litres

Réf. j 20 10 05

Protéger du gel !

